

BP Responsable de Productions Légumières, Fruitières, Florales et de Pépinières

Ce diplôme permet d'acquérir la capacité professionnelle agricole et donc de bénéficier des aides de l'Etat à l'installation et de favoriser l'accès au foncier agricole.

OBJECTIFS

- Conduire un ou plusieurs ateliers de production maraîchère et horticole
- Réaliser différentes opérations de maintenance et d'entretien courant des engins et des bâtiments
- Réalisation des activités de prévention des risques professionnels et de préservation de l'environnement
- Coordonner une équipe de travail dans un atelier de production
- Réaliser le suivi technico-économique de l'atelier de production
- Mettre en œuvre des activités connexes à l'activité de production : commercialisation, promotion, valorisation, transformation, activités de service

ORIENTATION ET PERSPECTIVES

Secteurs d'activités

Production des fruits, des petits fruits, des légumes, des végétaux d'ornement (fleurs et feuillages coupés, plantes en pot ou à massif, bulbes), des jeunes plants (pépinières ornementales, plants fruitiers, plants maraîchers), des semences et des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM)

Types d'emplois accessibles

- Installation en maraîchage, horticulture, arboriculture
- Chef de culture en exploitation maraîchère, horticole, arboricole
- Ouvrier hautement qualifié dans les domaines du maraîchage, de l'horticulture ou de l'arboriculture

Poursuite d'études

BTS Métiers du Végétal Alimentation Ornement Environnement
Formation disponible sur le Campus Montravel

RNCP n°41838

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la
Souveraineté Alimentaire

Date d'enregistrement : 01/01/2026

DURÉE

VOIE APPRENTISSAGE :

784h en entreprise et 812h en centre

VOIE CONTINUE :

Sur 1 an : 441h en entreprise et 644h
en centre

Rythme d'alternance :

Les périodes en centre de formation et les périodes en entreprise ont été positionnées pour répondre le plus possible aux activités des métiers concernés par le diplôme

PRÉ REQUIS

- Détenir un CAPa ou un titre RNCP de même niveau ou niveau supérieur ET justifier de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein à la date d'évaluation de la dernière UC
- Les candidats ne justifiant pas des diplômes mentionnés ci-dessus doivent attester, avant l'entrée en formation, soit de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein en lien avec la finalité du diplôme postulé, soit de l'équivalent de 3 années à temps plein

ACCESSIBILITE

- Être âgé de 18 ans minimum
- Possibilité d'adaptation de parcours de formation en fonction des acquis, du projet et de la situation du candidat
- Accueil personnalisé des publics en situation de handicap par notre référent H+

CONTENU DE FORMATION

4 Modules (Unités Capitalisables Nationales)

- Se situer en tant que professionnel de la production horticole
- Assurer le pilotage technique des productions
- Réaliser les interventions sur les végétaux
- Intervenir sur les conditions de culture

1 Module (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi) : Réaliser les opérations de transformation des fleurs coupées

ATOUTS DE LA FORMATION SUR LE CAMPUS

- Certiphyto DENSA
- ACES 1 : tracteur et mini pelle
- Dimensionnement et pose d'irrigation
- Intervention sur la génétique et semence pour autoproduire ses graines
- Montage et bâchage de serre
- Initiation à la soudure
- Intégration au monde professionnel grâce aux nombreuses sorties
- Visites de producteurs et exploitations hebdomadaires
- Participation à des salons agricoles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Chaque capacité fait l'objet d'un contrôle en cours de formation avec les modalités de pratique explicitée
- Le diplôme de Brevet Professionnel est délivré aux candidats ayant obtenu la validation des 5 épreuves certificatives
- Le candidat a la possibilité de valider un ou des blocs de compétence

ATOUTS DU CAMPUS

- Parcours de formation en horticulture/maraîchage complet (du CAP au BTS)
- Différents tracteurs et engins (mini pelle, mini dumper...)
- Matériel spécifique pour les travaux en horticulture : motteuse, rempoteuse, semoir pneumatique
- Serres de production (chaudes et froides) : fleurs ornementales, plantes vivaces et plants de légumes
- Espace-test en maraîchage
- Filière fleurs coupées présente sur le Campus
- Atelier de production de Végétal Local en pépinière sur l'exploitation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en salle et pratique sur les plateaux techniques
- Visites professionnelles sur des exploitations partenaires
- Cours pratiques et théoriques chez nos partenaires
- Interventions de professionnels
- Individualisation et adaptation des modalités pédagogiques

CONDITIONS D'ACCÈS

- Étude du projet professionnel et des conditions requises pour suivre la formation (toute l'année en dehors des périodes de fermeture du centre)
- Signer un contrat d'apprentissage avant l'entrée en formation
- Ouverture de la session sous réserve d'un effectif suffisant
- Valider un ou des financement(s) pour la voie de la formation continue

TARIF DE LA FORMATION

VOIE APPRENTISSAGE :
Financement par les branches professionnelles

VOIE CONTINUE :
Le financement est fonction de votre statut (CPF, France Travail, Transition Pro, financement personnel,...)

RÉMUNÉRATION

Variable en fonction de l'âge de l'apprenti et du nombre d'années en apprentissage

Détails sur alternance.emploi.gouv.fr

Pour la formation continue, cela dépend du statut

INDICATEURS

Consultables sur le site internet

Indicateurs taux d'insertion dans l'emploi : www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil

Fiche mise à jour le 28/04/2026